



A l'Assemblée générale des membres de

Association Eirene Suisse

Genève

Rapport sur le contrôle restreint Comptes annuels 2023

(Période du 01.01.2023 au 31.12.2023)

le 21 mars 2024
HR/SL/2-1

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint à l'Assemblée générale des membres de l'Association Eirene Suisse, Genève

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau de variation des fonds et annexe) de l'Association Eirene Suisse pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2023. Selon la Swiss GAAP RPC 21, les informations du rapport de performance ne sont pas soumises à notre contrôle.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément à la Swiss GAAP RPC 21, aux exigences légales et aux statuts incombe au Comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément à la Swiss GAAP RPC 21, et qu'ils ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

Pully, le 21 mars 2024

Prateo SA


Hervé Ramoni
Expert-comptable diplômé
Expert-réviseur agréé


Stéphane Lambelet
Expert-comptable diplômé
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)

Annexe :

Comptes annuels établis conformément à la Swiss GAAP RPC 21 comprenant :

- Bilan au 31 décembre 2023
- Compte de résultat de l'exercice 2023
- Tableau de variation des fonds de l'exercice 2023
- Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2023
- Rapport de performance (non soumis à notre contrôle)



Association Eirene Suisse

Genève

Etats financiers 2023

Contenu

1. Comptes annuels selon le format Zewo	3
1.1 Bilan d'Eirene suisse à la clôture de l'exercice 2023 (en CHF)	3
1.2 Compte de résultat d'Eirene Suisse à la clôture de l'exercice 2023 (en CHF).....	4
1.3 Tableau de variation des fonds affectés et libres d'Eirene Suisse à la clôture des exercices 2023 et 2022 (en CHF).....	6
2. Comptes selon le format du budget DDC.....	10
2.1 Tableau des charges de programme 2023 (en anglais uniquement).....	10
2.2 Tableau de revenus de programme 2023 (en anglais uniquement)	10
3. Annexes aux comptes annuels 2023 selon Swiss GAAP RPC.....	12
3.1 Présentation de l'association Eirene Suisse	12
3.2 Principes comptables	12
3.3 Informations sur les postes du bilan	13
3.4 Informations sur le compte de résultat.....	16
3.5 Informations supplémentaires	17
3.6 Rapport de performance	17

1. Comptes annuels selon le format Zewo

1.1 Bilan d'Eirene suisse à la clôture de l'exercice 2023 (en CHF)

	31.12.2023	%	31.12.2022	Var 22-23
Actifs	825 554.24	100%	957 321.27	-14%
Actifs circulants	825 553.24	100%	957 320.27	-14%
Liquidités	620 703.76	75%	854 518.94	-27%
CCP	32 817.95	4%	91 248.57	-64%
Banque alternative Suisse	1 966.30	0.2%	1 863.50	+6%
Compte courant 1	142 547.81	17%	118 256.17	+21%
Compte sociétaire 1	92 827.20	11%	92 624.00	+0%
Compte courant 2	349 894.50	42%	549 916.70	-36%
RaiseNow	650.00	0.1%	610.00	+7%
Titres	34 600.00	4%	34 600.00	-
Actions banque A	34 400.00	4%	34 400.00	-
Parts sociales banque B	200.00	0.0%	200.00	-
Créance et avances de fonds	126 618.56	15%	60 901.97	+108%
Avances de fonds	105 354.89	13%	48 644.70	+117%
Créances assurances sociales	20 443.26	2%	12 257.27	+67%
Autres créances	820.41	-	-	-
Actifs de régularisation	43 630.92	5%	7 299.36	+498%
Actifs transitoires	43 630.92	5%	7 299.36	+498%
Assurances payées en avance	-	-	-	-
Actifs immobilisés	1.00	0%	1.00	-
Infrastructure informatique	1.00	0%	1.00	-
Passifs	825 554.24	100%	957 321.27	-14%
Fonds étrangers	71 898.90	9%	50 668.90	+42%
Dettes à court terme	6 556.65	0.8%	981.40	+568%
Factures à payer	2 089.50	0.3%	981.40	+113%
Dettes assurances sociales	4 467.15	+1%	-	-
Dettes à moyen terme	65 342.25	8%	49 687.50	+32%
Pécule de réinsertion	65 342.25	8%	49 687.50	+32%
Passifs de régularisation	40 733.08	5%	41 903.08	-3%
Passifs transitoires	40 733.08	5%	41 903.08	-3%
Provision pour fonds d'urgence	30 000.00	4%	30 000.00	-
Fonds affectés	129 591.63	16%	277 567.71	-53%
Capitaux propres	553 330.63	67%	557 181.58	-1%
Capital de l'association	557 181.58	67%	536 647.34	+4%
Résultat annuel	(3 850.95)	0%	20 534.24	-119%

1.2 Compte de résultat d'Eirene Suisse à la clôture de l'exercice 2023 (en CHF)

	Comptes 2023	%	Comptes 2022	%	Variation 22-23
Produits d'exploitation	1 054 995.15	100%	1 040 937.88	100%	+1%
Recettes non affectées	55 964.11	5%	50 558.77	5%	+11%
Cotisations	3 580.00	0.3%	3 130.00	0.3%	+14%
Dons libres	39 866.33	4%	40 123.70	4%	-1%
Recettes prestations diverses	1 730.00	0%	6 600.14	0.6%	-74%
Recettes stands non affectées	929.28	0.1%	583.00	0.1%	+59%
Autres recettes non affectées	9 858.50	0.9%	121.93	0%	+7985%
Recettes affectées	999 031.04	95%	990 379.11	95%	+1%
Dons affectées (Groupes de soutien et collecte de fonds)	30 122.26	3%	27 583.63	3%	+9%
Contribution partenaire Sud	-	0.0%	839.10	0%	-100%
Unité/DDC	434 500.00	41%	465 097.00	45%	-7%
FEDERESO	417 560.90	40%	307 915.50	30%	+36%
Bailleurs institutionnels hors FEDERESO (fondations, etc.)	107 280.18	10%	186 877.88	18%	-43%
Recettes stands affectées	1 149.00	0.1%	-	0.0%	-
Autres recettes affectées	8 418.70	0.8%	2 066.00	0%	+307%
Charges d'exploitation	1 206 795.48	100%	1 137 133.89	100%	+6%
Charges co-financées par Unité/DDC	1 140 071.74	94%	1 060 820.74	93%	+7%
Charges de programmes	1 048 167.10	87%	976 993.99	86%	+7%
Activités Grands Lacs	364 299.67	30%	415 129.86	37%	-12%
Activités échange de personne	113 076.33	9%	168 523.78	15%	-33%
Activités initiative de paix	154 583.18	13%	165 585.84	15%	-7%
Frais de suivi coordination locale	20 908.23	2%	9 082.78	1%	+130%
Frais de suivi chargé de programme	75 731.93	6%	71 937.46	6%	+5%
Activités Amérique centrale	241 810.26	20%	285 953.58	25%	-15%
Activités échange de personne	109 669.74	9%	140 486.20	12%	-22%
Activités initiative de paix	32 334.33	3%	66 039.79	6%	-51%
Frais de suivi coordination locale	25 169.46	2%	19 664.26	2%	+28%
Frais de suivi chargé de programme	74 636.73	6%	59 763.33	5%	+25%
Activités Haïti	338 396.73	28%	190 205.15	17%	+78%
Activités échange de personne	84 650.72	7%	33 603.24	3%	+152%
Activités initiative de paix	191 501.07	16%	98 335.74	9%	+95%
Frais de suivi coordination locale	14 289.27	1%	18 628.05	2%	-23%
Frais de suivi chargé de programme	47 955.67	4%	39 638.12	3%	+21%
Activités de programme au Nord	103 660.44	9%	85 705.41	8%	+21%
Redevabilité et partage des savoirs	73 461.49	6%	62 331.79	5%	+18%
Charges de personnel et locaux	63 405.24	5%	48 757.06	4%	+30%
Frais de Redevabilité, programme et projets	10 056.25	1%	13 574.73	1%	-26%
Recrutement, préparation au départ, formation	30 198.95	3%	23 373.62	2%	+29%
Charges de personnel et locaux	18 718.51	2%	17 271.12	2%	+8%
Frais de recrutement	1 861.44	0.2%	1 102.50	0%	+69%
Frais de formation	9 619.00	0.8%	5 000.00	0%	+92%

	Comptes 2023	%	Comptes 2022	%	Variation 22-23
Frais de fonctionnement	91 904.64	8%	83 826.74	7%	+10%
Salaires, charges sociales et locaux	62 445.14	5%	63 096.94	6%	-1%
Charges des locaux	2 073.12	0.2%	2 265.75	0%	-9%
Frais administratifs	2 600.66	0.2%	4 230.33	0%	-39%
Frais de déplacement	1 168.20	0.1%	676.70	0%	+73%
Frais de vie associative	13 454.82	1.1%	1 224.40	0%	+999%
Frais de port, téléphone et internet	779.00	0.1%	846.30	0%	-8%
Frais et intérêts bancaires	-	0.0%	520.52	0%	-100%
Frais informatiques	3 477.96	0.3%	4 794.40	0%	-27%
Autres abonnements & cotisations	1 605.75	0.1%	1 578.80	0%	+2%
Honoraires fiduciaire & conseil	4 300.00	0.4%	4 592.60	0%	-6%
Charges non co-finançables par Unité/DDC inclus dans le cofinancement	18 556.31	2%	26 154.91	2%	-29%
Sensibilisation et événements	18 556.31	2%	26 154.91	2%	-29%
Charges de personnel et locaux	17 276.31	1%	24 698.42	2%	-30%
Frais de sensibilisation et d'événement	1 280.00	0.1%	1 456.49	0%	-12%
Charges non co-finançables par Unité/DDC	48 167.43	4%	50 158.24	4%	-4%
Recherche de fonds	36 471.93	3%	38 720.75	3%	-6%
Charges de personnel et locaux	28 313.40	2%	29 062.63	3%	-3%
Frais de recherches de fonds	8 158.53	1%	9 658.12	1%	-16%
Cotisations et affiliation	11 695.50	1%	11 437.49	1%	+2%
Résultat avant variation des fonds affectés	(151 800.33)		(96 196.01)		
Variation des fonds affectés	147 976.08		108 529.25		
Attribution des fonds affectés (-)	999 100.06		990 379.11		
Utilisation des fonds affectés (+)	1 147 076.14		1 098 908.36		
Résultat d'exploitation	(3 824.25)		12 333.24		
Charges et produits hors exploitation	(26.70)		8 201.00		
Charges hors exploitations	1 591.12		4 270.41		
Produits hors exploitations	1 564.42		12 471.41		
Résultat avant variation des fonds propres	(3 850.95)		20 534.24		
Variation des fonds propres	(3 850.95)		20 534.24		
Utilisation des fonds propres	(3 850.95)		-		
Attribution aux fonds propres	-		20 534.24		
Résultat final	-		-		

1.3 Tableau de variation des fonds affectés et libres d'Eirene Suisse à la clôture des exercices 2023 et 2022 (en CHF)

Tableau de variation des fonds affectés 2023						
Dénomination	01.01.2023	Attribution	Utilisation	Transfert	Rbt	31.12.2023
Unité - DDC	-	434 500.00	434 500.00	-	-	-
Total Fondations	28 400.00	89 000.00	117 400.00	-	-	-
Fondation Lumilo	-	11 000.00	11 000.00	-	-	-
Fondation d'aide à l'enfance et au tiers monde (FAET)	-	25 000.00	25 000.00	-	-	-
Fondation Sandoz	-	30 000.00	30 000.00	-	-	-
Fondation Michelham	28 400.00	20 000.00	48 400.00	-	-	-
Fondation Mutter Bernarda	-	3 000.00	3 000.00	-	-	-
Total FEDERESO	50 313.84	415 792.10	390 725.64	-	-	75 380.30
Total FGC	24 939.59	244 283.00	237 366.95	-	-	31 855.64
FGC 2021-03	24 939.59	-	24 939.59	-	-	-
FGC 2023-28	-	98 471.00	82 783.49	-	-	15 687.51
FGC 2023-36	-	41 312.00	25 143.87	-	-	16 168.13
FGC 2023-51*	-	14 500.00	14 500.00	-	-	-
FGC 2023-20*	-	90 000.00	90 000.00	-	-	-
Total FEDEVACO	25 374.25	105 231.20	89 625.16	-	-	40 980.29
FEDEVACO 23-15	-	75 000.00	34 019.71	-	-	40 980.29
FEDEVACO 22-15	25 374.25	-	25 605.45	231.20	-	-
FEDEVACO 21-15	-	231.20	-	(231.20)	-	-
FEDEVACO 23-30	-	30 000.00	30 000.00	-	-	-
Total Valais Solidaire	-	31 658.00	31 658.00	-	-	-
Valais Solidaire 23-201	-	17 294.00	17 294.00	-	-	-
Valais Solidaire 23-188	-	10 112.00	10 112.00	-	-	-
Valais Solidaire 22-188	-	4 252.00	4 252.00	-	-	-
Total Fribourg Solidaire	-	19 749.90	19 749.90	-	-	-
Fribourg Solidaire - JWN	-	19 749.90	19 749.90	-	-	-
Latitude 21	-	14 870.00	12 325.63	-	-	2 544.37
Latitude 21 22-03	-	3 070.00	3 070.00	-	-	-
Latitude 21 23-03	-	11 800.00	9 255.63	-	-	2 544.37
Bailleurs divers	10 144.55	28 536.70	38 679.58	-	-	1.67
Commune de Bagne	-	2 000.00	2 000.00	-	-	-
Service industriel de Genève (SIG)	-	10 000.00	10 000.00	-	-	-
Medico International Schweiz	-	8 280.18	8 280.18	-	-	-
Plate-Forme Haïti Suisse	1.87	8 256.52	8 256.72	-	-	1.67
Loterie Romande – 60 ans	10 142.68	-	10 142.68	-	-	-
Groupe de soutien et dons affectés à des projets	188 709.32	30 122.26	164 621.92	-	-	54 209.66
GS - Carole Bucella (AC)	38 174.25	10 510.00	26 269.73	-	-	22 414.52
GS - Sophie Paychère (H)	600.00	200.00	800.00	-	-	-
GS - Manon Schluchin & Jérémie L'Homme	-	1 932.56	1 932.56	-	-	-
GS - Madeleine Colbert & Juan Lopez (AC)	-	300.00	300.00	-	-	-
GS - Valentin Rebelle (AC)	-	1 000.00	1 000.00	-	-	-
GS - Marine Senderos (AC)	6 264.34	100.00	2 451.80	(3 912.54)	-	-
GS - Michèle Michaud (AC)	4 065.00	4 976.50	9 041.50	-	-	-
GS - Martin Bovay & Varinia Diepernik (GL)	7 187.14	270.00	7 457.14	-	-	-
GS - Varinia Dieperink (GL)	-	1 395.00	1 395.00	-	-	-

GS - Charlotte Ziegler	-	320.00	320.00	-	-	-
Dons privés IEPENH	30 654.03	3 630.00	22 798.91	-	-	11 485.12
Dons privés CRESFED	8 546.80	-	8 546.80	-	-	-
Dons privés UNES	1 830.85	-	1 830.85	-	-	-
Dons privés ADES	-	5 488.20	5 488.20	-	-	-
Fonds réaffectés à des projets - Amérique centrale	-	-	3 912.54	3 912.54	-	-
Fonds réaffectés à des projets - Grands Lacs	18 805.46	-	18 805.46	-	-	-
Fonds réaffectés à des projets - tout terrain	72 581.45	-	52 271.43	-	-	20 310.02
Collectes de fonds et stands	-	1 149.00	1 149.00	-	-	-
Collecte de fonds construction école CPCF	-	1 149.00	1 149.00	-	-	-
Total	277 567.71	999 100.06	1 147 076.14	-	-	129 591.63

* Fonds ajustés aux montants contractuels comptabilisés comme produit à recevoir

Tableau de variation des fonds libres 2023						
Dénomination	01.01.2023	Attribution	Utilisation	Transfert	Rbt	31.12.2023
Capital de l'association	536 647.34	20 534.24	-	-	-	557 181.58
Résultat reporté	20 534.24	-	-	-20 534.24	-	-
Résultat de l'exercice	-	-	-	-	-	(3 850.95)
Total	557 181.58	20 534.24	-	-20 534.24	-	553 330.63

Tableau de variation des fonds affectés 2022						
Dénomination	01.01.2022	Attribution	Utilisation	Transfert	Rbt	31.12.2022
Unité - DDC	-	465 097.00	465 097.00	-	-	-
Total Fondations	18 372.78	163 000.00	152 973.78	-	-	28 400.00
Fondation de coopérative Migros	15 669.81	50 000.00	65 669.81	-	-	-
Fondation Lumilo	1 000.00	11 000.00	12 000.00	-	-	-
Fondation d'aide à l'enfance et au tiers monde	-	20 000.00	20 000.00	-	-	-
Fondation Ernst Göhner	1 702.97	-	1 702.97	-	-	-
Fondation Michelham	-	80 000.00	51 600.00	-	-	28 400.00
Fondation Rosyland	-	2 000.00	2 000.00	-	-	-
Total FEDERESO	150 164.00	307 915.50	384 810.87	-	22 954.79	50 313.84
Total FGC	66 252.53	66 681.00	85 039.15	-	22 954.79	24 939.59
FGC 2018-43	18 112.26	-	18 112.26	-	-	-
FGC 2019-60	22 954.79	-	-	-	22 955	-
FGC 2021-03	25 185.48	66 681.00	66 926.89	-	-	24 939.59
Total FEDEVACO	47 874.91	142 016.00	164 516.66	-	-	25 374.25
FEDEVACO 21-15	34 971.60	3 500.00	38 471.60	-	-	-
FEDEVACO 22-15	-	60 000.00	34 625.75	-	-	25 374.25
FEDEVACO 21-30	12 903.31	-	12 903.31	-	-	-
FEDEVACO 22-30	-	69 600.00	69 600.00	-	-	-
FEDEVACO 21-38	-	2 000.00	2 000.00	-	-	-
FEDEVACO 22-38	-	6 916.00	6 916.00	-	-	-
Total Valais Solidaire	36 036.56	47 503.00	83 539.56	-	-	-
Valais Solidaire 21-165	4 036.56	6 296.00	10 332.56	-	-	-
Valais Solidaire 22-165	-	16 196.00	16 196.00	-	-	-
Valais Solidaire 21-177	32 000.00	8 000.00	40 000.00	-	-	-
Valais Solidaire 22-188	-	17 011.00	17 011.00	-	-	-
Total Fribourg Solidaire	-	21 015.50	21 015.50	-	-	-
Fribourg Solidaire - JWN	-	21 015.50	21 015.50	-	-	-
Latitude 21	-	30 700.00	30 700.00	-	-	-
Latitude 21 22-03	-	30 700.00	30 700.00	-	-	-
Bailleurs divers	30 670.26	25 943.88	46 469.59	-	-	10 144.55
Etat de Fribourg	3 731.03	-	3 731.03	-	-	-
Jardin Wanga Nègès	12 335.03	-	12 335.03	-	-	-
Gotadeagua	14 604.20	-	14 604.20	-	-	-
Medico International Schweiz	-	8 877.88	8 877.88	-	-	-
Plate-Forme Haïti Suisse	-	2 066.00	2 064.13	-	-	1.87
Loterie Romande – 60 ans	-	15 000.00	4 857.32	-	-	10 142.68
Groupe de soutien et dons affectés	139 613.73	25 533.63	49 019.49	-	-	116 127.87
GS - Carole Bucella (AC)	46 027.31	10 145.00	17 998.06	-	-	38 174.25
GS - Carine Maffli (H)	21 389.55	-	(21 389.55)	-	-	-
GS - Céline Nerestant (H)	13 749.78	-	(13 749.78)	-	-	-
GS - Gaëtan Bidaud & Emma McGeachy (GL)	16 591.53	-	211.76 (16 379.77)	-	-	-
GS - Sophie Paychère (H)	400.00	200.00	-	-	-	600.00
GS - Elise Golay (H)	12 108.76	-	(12 108.76)	-	-	-
GS - Alice Horner et Rémi Savary (GL)	8 382.25	-	1 493.96 (6 888.29)	-	-	-
GS - Bastian Collet (GL)	1 025.00	867.53	1 892.53	-	-	-

GS - Michel Wildi (AC)	1 830.85	-	-	(1 830.85)	-	-
GS - Stéphane Charmillot (AC)	1 557.61	100.00	1 657.61	-	-	-
GS - Marine Senderos (AC)	5 489.34	775.00	-	-	-	6 264.34
GS - Michèle Michaud (AC)	3 295.00	770.00	-	-	-	4 065.00
GS - Martin Bovay & Varinia Diepernik (GL)	5 922.00	3 970.00	2 704.86	-	-	7 187.14
GS - Charlotte Ziegler & Lionel von Meiss (GL)	300.00	1 032.00	1 332.00	-	-	-
Dons privés Hashtag Gulu (GL)	1 419.75	-	1 419.75	-	-	-
Dons privés AMI (GL)	125.00	50.00	175.00	-	-	-
Dons privés IEPENH	-	2 324.10	6 809.40	35 139.33	-	30 654.03
Dons privés CRESFED	-	300.00	3 861.96	12 108.76	-	8 546.80
Dons privés UNES	-	-	-	1 830.85	-	1 830.85
Dons privés ADES	-	5 000.00	5 000.00	-	-	-
Fonds réaffectés à des projets - Grands Lacs	-	-	4 462.60	23 268.06	-	18 805.46
Collectes de fonds et stands	-	2 050.00	2 050.00	-	-	-
Collecte de fonds construction école CPCF	-	2 050.00	2 050.00	-	-	-
Participation des organisations partenaires	-	839.10	839.10	-	-	-
Participation des OP - Stéphane Charmillot	-	276.27	276.27	-	-	-
Participation des OP - Marine Senderos	-	562.83	562.83	-	-	-
Divers financements affectés antérieurs à 2019	83 134.29	-	10 552.84	-	-	72 581.45
Total	421 955.06	990 379.11	1 111 811.67	-	22 954.79	277 567.71

Tableau de variation des fonds libres 2022						
Dénomination	01.01.2022	Attribution	Utilisation	Transfert	Rbt	31.12.2022
Capital de l'association	491 666.00	44 981.34	-	-	-	536 647.34
Résultat reporté	44 981.34	-	-	(44 982)	-	-
Résultat de l'exercice	-	20 534.24	-	-	-	20 534.24
Total	563 647.34	65 515.58	-	(44 982)	-	557 181.58

2. Comptes selon le format du budget DDC

2.1 Tableau des charges de programme 2023 (en anglais uniquement)

	Budget 2023	Spending 2023	Direct costs	Support costs	Admin. costs	SDC contribution used 2023	SDC cofunding rate 2023	Balance 2023
1. Total Direct Program Costs*	1 091 575.36	1 158 628.05	686 645.37	276 272.95	195 709.72	434 500.00	37.5%	(67 052.69)
Total Outcome 4**	1 063 660.61	1 140 071.74	685 365.37	258 996.64	195 709.72	434 500.00	38.1%	(76 411.13)
Central America & the Caribbean	569 176.97	700 709.16	417 948.86	162 473.48	120 286.81	249 626	34.8%	(131 532.19)
Great lakes region	494 483.64	439 362.58	267 416.51	96 523.16	75 422.91	215 471	43.4%	55 121.06
Total Outcome 5	27 914.75	18 556.31	1 280.00	17 276.31	-	-	-	9 358.44
Switzerland	27 914.75	18 556.31	1 280.00	17 276.31	-	-	-	9 358.44

	Budget 2023	Spending 2023	Balance 2023
Total spendings not co-financed by SDC core contribution	65 028.00	48 167.00	16 861.00
Fundraising	53 544.00	36 471.93	17 072.07
Membership of networks/ associations (Unité, Federations, etc)	11 484.03	11 695.50	(211.47)
Other	-	-	-

2.2 Tableau de revenus de programme 2023 (en anglais uniquement)

	2023 Budget	2023 Result	Balance 2023
Total Costs International Program*	1 091 575.36	1 158 628.05	67 052.69
Total Contribution SDC	436 630.00	434 500.00	(2 130.00)
% Contribution SDC in relation to International Programme	40.0%	37.5%	-
Total Own Income/Revenues	13 500.00	13 666.78	166.78
% Own Income/Revenues	0.0%	1.0%	0.0%
Service deliveries	500.00	1 730.00	1 230.00
Financial income	400.00	380.70	(19.30)
Sale (products, etc)	12 600.00	11 556.08	(1 043.92)
Property income	-	-	-
Other	-	-	-
Total Others Income/Revenues	641 445.36	710 461.27	69 015.91
% Others Income/Revenues	57%	56%	-
Other public institutions (cantons, municipalities)	433 700.00	417 560.90	(16 139.10)
Other NGOs donations	197 533.36	219 331.78	21 798.42
Private donations	6 549.00	69 988.59	63 439.59
Churches donations	-	-	-
Membership fees	-	-	-
Legacies	-	-	-
Other	3 663.00	3 580.00	(83.00)

Total Costs outside International Program	65028.03	48 167.43	(16 860.60)
Other public institutions (cantons, municipalities)	-	-	-
Other NGOs donations	65 028.03	48 167.43	(16 860.60)
Total Costs Organisation	1 156 603.39	1 206 795.48	50 192.09

* Le total des coûts du programme est constitué des dépenses co-finançables par la DDC. La méthode Zewo est appliquée afin d'imputer les frais de programme à la région qu'ils concernent et distinguer les coûts qui relèvent de la recherche de fonds des coûts co-finançables (voir point 3.4.1 en annexe).

** La répartition des régions est d'abord réalisée sur la base de l'imputation des frais de programme selon la méthode Zewo. Les frais indirects sont ensuite répartis par région d'après un coefficient composite attribué à chaque projet.

3. Annexes aux comptes annuels 2023 selon Swiss GAAP RPC

3.1 Présentation de l'association Eirene Suisse

Eirene Suisse est une organisation laïque active depuis 1963 dans la coopération au développement. Elle a fusionné avec GVOM (Groupe Volontaires Outre-Mer) en juin 2010. L'objectif de l'organisation est de renforcer et de valoriser au Sud des dynamiques locales en faveur de la promotion de la paix et des droits humains. Ce travail s'effectue au travers de l'établissement de partenariats avec des associations locales présentes dans les pays d'activité d'Eirene Suisse.

Eirene Suisse est spécialisée dans la coopération par l'échange de personnes, c'est-à-dire l'envoi de volontaires qualifiés venant appuyer le développement de ces structures locales. Depuis sa création, plus de 300 volontaires ont ainsi mis leurs compétences à disposition de ses organisations partenaires. Les notions d'échange, d'apprentissage mutuel et de respect de l'autonomie des acteurs sont au centre de leurs actions.

Actuellement, Eirene Suisse travaille avec une vingtaine de partenaires locaux. Elle gère une quinzaine d'affectations par an et plusieurs projets dans les trois zones d'intervention principales que sont l'Amérique centrale (Nicaragua, Salvador), Haïti et, en Afrique, la région des Grands Lacs (Rwanda, R.D.C, Ouganda).

3.2 Principes comptables

3.2.1 Base de préparation des comptes annuels

Les états financiers 2023 d'Eirene Suisse ont été établis conformément à ses statuts, aux dispositions y relatives du Code des obligations, aux normes Swiss GAAP RPC (en particulier la norme 21 spécifique aux organisations à but non lucratif), ainsi qu'aux normes et à la méthode Zewo.

3.2.2 Périmètre des comptes annuels

Les comptes annuels sont constitués des comptes de l'association de droit Suisse Eirene Suisse. Ils excluent les comptes des projets conduits par nos partenaires terrains qui sont indépendants d'Eirene Suisse.

3.2.3 Conversion de monnaies étrangères

Les transactions en monnaie étrangère se font au cours du moment de la transaction tel que fournis par Convera (anciennement Western Union). Eirene Suisse n'avait ni avoir ni engagement en monnaie étrangère en 2023. Les éventuels gain et perte de change sont calculés sur la base des taux fournis par l'administration fédérale des contributions (AFC).

3.2.4 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont strictement constituées de matériel informatique. Elles sont amorties dans leur totalité au moment de l'achat.

3.2.5 Reconnaissance du revenu

Les recettes affectées et libres sont reconnues dans le compte de résultat lorsqu'ils sont dans le pouvoir de disposition de l'organisation. Les fonds affectés sont des dons reçus pour un but déterminé par des tiers et soumis à restriction d'utilisation en temps et en matière. Ils sont comptabilisés en revenus, puis affectés au passif dans leur compte respectif dans la rubrique fonds affectés par la comptabilisation d'une charge d'allocation aux fonds affectés, de manière à ce qu'ils puissent être clairement identifiés. Ils sont reconnus en revenus l'année où sont encourues les dépenses ainsi financées par la comptabilisation d'une utilisation de fonds affectés. Les autres revenus sont enregistrés selon le principe de la délimitation périodique, à savoir

lorsque les opérations ou événements générateurs de revenus surviennent, et non pas en fonction des flux financiers.

3.2.6 Enregistrement des charges

Les charges sont enregistrées selon le principe de la délimitation périodique, à savoir lorsque les opérations et autres événements générateurs de charges surviennent, et non pas en fonction des flux financiers.

Les charges liées aux projets sont enregistrées au moment du décaissement effectif en faveur du partenaire terrain puis ajustées en fin d'année selon les rapports des partenaires.

3.2.7 Parties liées

Les partenaires terrains d'Eirene Suisse sont considérés comme des parties liées d'Eirene Suisse.

3.2.8 Tableau de flux de trésorerie

Le tableau des flux de trésorerie d'Eirene Suisse n'est pas présenté dans l'état financier 2023, conformément aux dispositions prévues par l'article 16 de la norme Swiss GAAP RPC 21 dans la mesure où le total du bilan ne dépasse pas deux millions de francs et le nombre d'emplois rémunérés à plein temps en moyenne ne dépasse pas dix.

3.3 Informations sur les postes du bilan

3.3.1 Trésorerie

La trésorerie est constituée d'avoirs en banque à vue ainsi que de comptes d'épargne disponibles sous 90 jours. Les soldes des comptes indiqués au bilan sont certifiés par les attestations des banques respectives.

3.3.2 Titre de placement

Il s'agit de 200 actions – type A – de la BAS, ainsi qu'une part sociétaire Raiffeisen.

3.3.3 Créances et avances de fonds

Tableau des créances au 31.12			
Description	2023	Description	2022
Charges et indemnités des volontaires payées en avances	23 778.04	Charges et indemnités des volontaires payées en avances	12 626.16
Avances aux coordinations locales	1 769.98	Avances aux coordinations locales	4 835.61
Avances liées à des projets	79 807.17	Avances liées à des projets	31 182.93
Avoirs auprès des assurances sociales	20 443.26	Avoirs auprès des assurances sociales	12 257.27
Remboursement assurance TSM	31.50		
Créance volontaire liée aux assurances	788.91		
Total	126 618.56	Total	60 901.97

Les avances faites aux volontaires et liées à des projets sont constituées de montants versés en 2023 mais dont la charge sera effective en 2024. Ces avances expliquent en grande partie l'augmentation des créances.

Les avoirs auprès des assurances sociales sont constitués des montants versés en 2023 aux assurances sociales et qui concernent l'exercice 2024, notamment la LAA et l'APGM.

Toutes les créances ont été réglées au 31.01.2024.

3.3.4 Actifs transitoires

Tableau des actifs transitoires au 31.12			
Description	2023	Description	2022
Assurances payées en avance	2 375.21	Assurances payées en avance	3 044.99
Loyer Cave janvier 2024	150.00	Loyer Cave janvier 2023	150.00
Salaire coordination locale versé en avance	2 665.36	Frais de voyage Ouganda Janvier 2023	4 104.37
Dépenses Echange Sud Nord 2024	3 940.35		
Montant à recevoir FGC	34 500.00		
Total	43 630.92	Total	7 299.36

Les actifs transitoires sont en forte augmentation, en raison principalement de l'enregistrement en produits à recevoir de deux contributions de la Fédération Genevoise de Contribution qui seront versées en 2024 pour des projets financés dès 2023. Les contrats de financement ont été signés dans les deux cas.

3.3.5 Engagements à court terme

Tableau des factures ouvertes au 31.12			
Description	2023	Description	2022
Cigna	4 467.15	Télécommunication	70.00
Impression et envoi Journal 95	1 239.65	Service civil	911.40
Assurances sociales	635.60		
Note de frais bureau	214.25		
Total	6 556.65	Total	981.40

Au 31.01.2024, toutes les factures ont été réglées.

3.3.6 Engagement à moyen et long terme

Les pécules de retour à payer se montent à 49'687,50 CHF au 31.12.2022 et 65'342.25 CHF au 31.12.2023. Par contrat, les volontaires de longue durée (2 ans et plus d'affectation) touchent un pécule de réinsertion à la fin de leur mission afin de subvenir à leurs besoins immédiats, le temps de se réinstaller. Le montant minimum du pécule est fixé par Unité dans le document relatif aux standards de qualité pour la coopération par l'échange de personne (page 30) et se monte à 506 CHF par mois pour une personne en contrat individuel et 835 CHF pour les contrats couple.

Comptablement, les pécules sont provisionnés chaque mois d'affectation, puis réglés en fin d'affectation. Pour certains volontaires de plus longue durée, il est possible qu'un pécule soit versé en cours d'affectation.

3.3.7 Passifs transitoires

Tableau des passifs transitoires au 31.12			
Description	2023	Description	2022
Provision pour rapport annuel 2023	4 500.00	Coordination locale Nicaragua à payer	1 320.00
Provision pour révision des comptes 2023	4 300.00	Provision pour rapport annuel 2022	4 600.00
Cotisations 2024 reçues d'avance	50.00	Provision pour révision des comptes 2022	4 000.00
Provision vacances	29 065.92	Cotisations reçues 2023 en avance	100.00
Provision heures supplémentaires	2 817.16	Provision vacances	29 065.92
		Provision heures supplémentaires	2 817.16
Total	40 733.08	Total	41 903.08

Les provisions pour vacances non prises et heures supplémentaires n'ont pas été alimentées en 2023, dans la mesure où elles se situent à un niveau économiquement réaliste et ne nécessitent plus d'ajustements.

3.3.8 Comptes Cigna

L'assurance maladie des volontaires Cigna est comptabilisée en deux comptes passifs en fonction du moment et du taux de change où la prime a effectivement été payée. Seules les primes annuelles des volontaires annoncé-e-s en début d'année sont en effet payées en janvier 2023. Les primes des volontaires annoncé-e-s courant 2023 sont effectivement payés en janvier 2024, au même moment où sont remboursées les primes payées en trop pour 2023 (interruption en cours d'année). La séparation en deux comptes permet d'ajuster les dépenses aux taux de change réels et de réconcilier les paiements avec la facture finale. Ainsi, il y avait une dette envers Cigna de 4'467,15 CHF au 31.12.2023 et une créance de 4'128,28 CHF, cette dernière étant incluse dans Créances assurances sociales à l'actif du bilan.

3.3.9 Provisions

Evolution des provisions en 2023					
Dénomination	01.01.2023	Constitution	Utilisation	Dissolution	31.12.2023
Provision pour risque d'exploitation	30 000.00	-	-	-	30 000.00
Autres provisions	-	-	-	-	-
Total provisionné	30 000.00	0	0	0	30 000.00

Evolution des provisions en 2022					
Dénomination	01.01.2022	Constitution	Utilisation	Dissolution	31.12.2022
Provision pour risque d'exploitation	30 000.00	-	-	-	30 000.00
Autres provisions	-	-	-	-	-
Total provisionné	30 000.00	0	0	0	30 000.00

3.3.10 Fonds affectés

Le tableau de variation des fonds affectés, à savoir des fonds dont l'utilisation est restreinte dans le temps à un but précis selon les termes des contrats et conventions qui lient Eirene Suisse à ses bailleurs, fournit les informations détaillées quant au traitement de chacun des fonds affectés.

Le processus d'affectation des fonds est un processus complexe en raison principalement de la multitude de fonds affectés dont bénéficie Eirene Suisse et des restrictions plus ou moins contraignantes imposées par les bailleurs, notamment par la DDC/Unité pour qui il faut différencier charges co-finançables et non co-finançables. Les fonds affectés avec les horizons temporels les plus courts (une année ou moins) et les fonds dont le taux de co-financement d'un projet est élevé sont utilisés en priorité pour couvrir les frais de projet qu'ils concernent et des frais administratifs selon les contrats. Le degré d'affectabilité des fonds diffèrent en effet et la priorité est donnée aux fonds les plus restreints, y compris la contribution de la DDC/Unité qui doit être entièrement dépensée sur l'année ou remboursée.

Au 31.12.2023, le total des fonds affectés à disposition d'Eirene Suisse se monte à 129'591.63 CHF

3.3.11 Réserves

Aucune réserve n'était constituée au 01.01.2023, ni ne l'a été durant l'exercice écoulé.

3.3.12 Capitaux propres de l'organisation

Le bénéfice 2022 a été entièrement intégré aux fonds propres suite à l'acceptation des comptes 2022 par l'Assemblée générale du 26 mai 2023. Le capital de l'association se monte donc à 557'181,58 CHF au 31.12.2023.

3.4 Informations sur le compte de résultat

3.4.1 Application de la méthode Zewo pour le traitement des charges

Afin d'établir ses comptes, Eirene Suisse a scrupuleusement respecté les normes du label Zewo et renforcé la mise en œuvre de la méthode Zewo dans le calcul des charges. L'application stricte des normes Zewo 12 et 13 garantit ainsi des comptes transparents et conformes à la réalité de l'exercice 2023. De surcroît, la mise en œuvre de la méthode Zewo dans le cadre de la subdivision des charges en 3 catégories, à savoir les charges de projet, administrative et de recherche de fonds, permet la conformité des comptes avec les normes Swiss GAAP RPC 21 relatives à la tenue des comptes des organisations à but non lucratif. L'application de la méthode offre ainsi une image claire des coûts directement liés aux programmes et des activités de soutien qui sont nécessaires à leur exécution.

Conformément à la méthode Zewo, les charges de programme ont été affectées en se posant la question de savoir si elles disparaîtraient dans le cas où les différents programmes venaient à s'arrêter. Ainsi, les dépenses directes liées à l'envoi de volontaires, au soutien de personnel local, aux échanges Sud-Sud et Sud-Nord et à la mise en œuvre de projets d'initiative de paix font clairement partie de cette catégorie. S'y ajoutent encore les frais d'accompagnement local, les frais de suivi en Suisse ainsi que les activités de programme au Nord visant à renforcer les programmes, à savoir les activités de redevabilité et partage des savoir (dans le respect de l'article 15 de la méthode Zewo) et de recrutement, formation et préparation au départ des volontaires.

Certaines activités liées au programme jouant cependant aussi un rôle dans la recherche de fonds d'Eirene Suisse, elles ont été affectées selon le but qu'elles poursuivent, comme stipulé par l'article 16 de la méthode Zewo. Ainsi, lorsque le but principal relève de la sensibilisation du public aux problématiques rencontrées par les populations où Eirene Suisse est active, et ce à des fins de changement de position ou de comportement de la part du public, 80% des charges sont affectées aux programmes en vertu du principe d'efficacité.

Les charges de personnel et le loyer ont fait l'objet d'une attention particulière dans le cadre de l'affectation des charges. Les charges de personnel ont été affectées selon le cahier des charges des collaborateurs à défaut de l'enregistrement du temps, dont la mise en œuvre s'avérerait trop compliquée compte-tenu des nombreux projets d'Eirene Suisse, en accord avec l'article 10 de la méthode Zewo. En vertu de l'article 11, le loyer et les frais de nettoyage ont été affectés sur la base de la répartition des charges de personnel par domaine. Les autres frais liés aux locaux font partie des frais administratifs.

3.4.2 Charges et produits hors exploitation

Les charges hors exploitation (1'591,12 CHF au 31.12.2023) sont constituées de différences d'arrondi, de la différence entre le coût de la révision 2022 et le montant provisionné ainsi que du remboursement auprès d'un bailleur dont les fonds affectés avaient été entièrement utilisés au 31.12.2021.

Les produits hors exploitation (1'564,42 CHF au 31.12.2023) sont constitués de la redistribution de la taxe CO2 et des intérêts de l'OCAS (389,20 CHF), d'un gain de change (1'172,62 CHF) ainsi que d'un revenu sur les titres (2,60 CHF).

3.5 Informations supplémentaires

3.5.1 Indemnités des membres dirigeants

Les membres dirigeants d'Eirene Suisse s'engagent bénévolement et n'ont reçu aucune indemnité en 2023.

3.5.2 Ressources humaines

Equivalent plein-temps		
Type	2023	2022
Personnel salarié en Suisse	4,47	4,43
Personnel sur le terrain	17,51	24,08

3.5.3 Informations complémentaires

Informations complémentaires		
Type	2023	2022
Dette envers les institutions de LPP	Néant	Néant
Actifs mis en gage	Néant	Néant
Engagements conditionnels	Néant	Néant
Autres informations d'usage	Néant	Néant

3.6 Rapport de performance

Le rapport de performance d'Eirene Suisse est composé du rapport annuel d'activités qui répond aux exigences des normes Swiss GAAP RPC et du rapport financier suivant. Le rapport de performance n'est pas soumis à révision mais n'en reflète pas moins avec exactitude l'exercice 2023. L'analyse des ratios financiers qui suit permet d'approfondir certains aspects liés à la santé financière d'Eirene Suisse.

3.6.1 Ration financiers

Le tableau suivant présente différents ratios financiers pour les années 2022 et 2023. Eirene Suisse a ainsi connu une diminution des fonds affectés à disposition au moment de la clôture, selon la stratégie d'utilisation de certains fonds mise en place dès 2022. Le ratio de réserve du capital propre a lui aussi baissé, en raison notamment d'une légère perte avant variation des fonds affectés ainsi que d'une augmentation des dépenses. La part des dépenses consacrées aux projets, à l'administration et à la recherche de fonds reste dans un ordre de grandeur comparable à l'année précédente.

Tableau 1 : Chiffres et ratios clefs au 31.12

Description	2023	2022	Min	Max	Moy.	Eval*	Source
Couverture du financement de la DDC (cible : <=40%)	37,5	42,8%	-	40%	-		DDC
Ratio de réserve du capital propre (en nombre de mois)	5,5	5,9	3	18	-		Zewo
Ratio de réserve du capital propres et des fonds affectés (en nombre de mois)	6,8	8,8	3	24	-		Zewo
Erosion des fonds propres sur les trois dernières années	+13%	+24%	-50%	-	-		DDC
Part des dépenses consacrées aux projets	88,4%	88,2%	65%	-	81%		Zewo
Part consacrée à l'administration et à l'obtention de financement	11,6%	11,8%	-	35%	12%		Zewo
Part consacrée à l'obtention de financement	4,0%	4,4%	-	25%	7%		Zewo

* Vert = très bon à excellent, Jaune = suffisant mais à améliorer, Orange = suffisant mais en baisse par rapport à l'année précédente, Rouge = insuffisant